

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 3 juin 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Vacant
Siège #2 - Nicole Charette

Formant quorum sous la présidence de Mme Paule Rochette, conseillère municipale. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-06-088

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence de M. Peter Manning, maire, et de Mme Nicole Charette, maire suppléante ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu unanimement,

QUE Mme Paule Rochette soit désignée pour agir à titre de présidente de la séance du conseil.

Après vérification du quorum, Mme Rochette déclare la séance ouverte.

2025-06-089

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 10.3 - Station de pompage - Accès à Internet filaire

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2025

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mai

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Protection du lac - utilisation de surplus affectés
 - 7.2 - Adoption des états financiers 2024
 - 7.3 - Avis de motion et dépôt de projet de règlement portant sur la garde et le contrôle des animaux
 - 7.4 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement portant sur les nuisances
 - 7.5 - Avis de vacance d'un poste de conseiller municipal
 - 7.6 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Résolution d'appui - Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Demande d'autorisation de circuler - Grand Tour du lac Mégantic
 - 9.2 - Logiciel de gestion des infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et d'infrastructures routières
 - 9.3 - Travaux de remplacement de ponceaux (Chemin Chouinard et rang des Grenier)
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Remplacement des pompes du puits municipal
 - 10.2 - Station de pompage - Installation d'un automate programmable et de l'écran interface
 - 10.3 - Station de pompage - Accès à Internet filaire
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Adoption du règlement 2025-03 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Règlement 2025-04 régissant le camping municipal
 - 13.2 - Marquage - Jeu de pickleball
 - 13.3 - Achat et installation d'un panier de basketball
 - 13.4 - Achat de bouées délimitant la zone de 10 km/h
 - 13.5 - Tarification - location de kayaks et de planches à pagaie
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
 - 14.3 - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2024
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-06-090

3.1 - Séance ordinaire du 6 mai 2025

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 6 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Retour du programme RénoRégion

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mai

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 21 mai dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de mai 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-06-091

7.1 - Protection du lac - utilisation de surplus affectés

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines du Lac-Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis) ont signé une entente intermunicipale pour la protection du lac ;

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines mandatent la municipalité de Piopolis afin de voir à la gestion des revenus et dépenses liés à cette entente intermunicipale.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

DE confirmer, pour l'année financière 2024, une utilisation de surplus de 6 408.85 \$ provenant des opérations de la protection du lac des Municipalités riveraines du lac Mégantic pour un montant total affecté de 17 063.23 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-092

7.2 - Adoption des états financiers 2024

ATTENDU QUE le Code municipal prescrit de produire un rapport financier pour chaque année calendaire ;

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton et la directrice générale et greffière-trésorière ont préparé et vérifié les états et rapports financiers de la Municipalité de Piopolis pour l'année 2024 ;

ATTENDU QU'un avis public du dépôt du rapport financier de la Municipalité a été donné à cet effet le 16 mai 2025 ;

ATTENDU QUE Mme Kathy Paré, comptable agréée, a présenté un rapport au conseil et que chaque membre du Conseil en a reçu une copie lors de l'atelier de travail du 27 mai 2025 ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le rapport financier préparé et vérifié pour l'année 2024 soit déposé et approuvé tel que présenté.

QU'une copie de ce document soit transmise au ministère des Affaires municipales conformément aux exigences du code municipal en cette matière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 - Avis de motion et dépôt de projet de règlement portant sur la garde et le contrôle des animaux

Je, soussignée, Sarah Carrier, conseillère municipale, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement harmonisé nommé RÈGLEMENT SUR LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX ;

Le projet de règlement vise à:

- Remplacer le règlement sur la garde et le contrôle des animaux afin de l'harmoniser avec l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit.

Le projet de règlement est déposé et sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité.

7.4 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement portant sur les nuisances

Je, soussigné, Steven Boulanger, conseiller municipal, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement harmonisé nommé RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES.

Le projet de règlement vise à:

- Remplacer le règlement sur les nuisances afin de l'harmoniser avec l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit.

Le projet de règlement est déposé et sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité.

2025-06-093

7.5 - Avis de vacance d'un poste de conseiller municipal

CONSIDÉRANT que Mme Mindy Giroux a présenté sa démission à titre de conseillère municipale en date du 27 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT que cette démission entraîne la vacance du siège 1 au sein du conseil municipal conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) ;

CONSIDÉRANT que l'article 335 de la LERM prévoit que cette vacance peut ne pas

être comblée si elle survient dans les 12 mois précédant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu

QUE le conseil municipal de Piopolis:

1. PREND ACTE de la démission de Mme Giroux à titre de conseiller municipal et de la vacance du siège correspondant;
2. DONNE AVIS de cette vacance aux citoyens conformément aux dispositions légales applicables;
3. CONFIRME que le poste ne sera pas pourvu avant les prochaines élections municipales, conformément à la LERM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-094

7.6 - Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 2022-02-018, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ;

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 2 250\$;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2 250\$ pour l'exercice financier 2025 ;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-06-095

8.1 - Résolution d'appui – Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments

CONSIDÉRANT le Règlement fédéral sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120) ;

CONSIDÉRANT QUE l'interdiction d'utiliser à une vitesse supérieure à 10 km/h un bâtiment à propulsion mécanique ou à propulsion électrique à 30 m ou moins de la rive n'est pas applicable au Québec ;

CONSIDÉRANT le rapport du CCE, partie 2 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs types de plaisanciers en plus des baigneurs sur les lacs du territoire et particulièrement sur le lac Mégantic ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs lacs sont une source d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE cette interdiction permettrait d'accroître la sécurité des usagers à proximité des rives et la protection des berges ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil de Piopolis :

- **DEMANDE** au gouvernement fédéral de modifier le règlement fédéral sur les restrictions à l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120) afin que l'interdiction d'utiliser à une vitesse supérieure à 10 km/h un bâtiment à propulsion mécanique ou à propulsion électrique à 30 m ou moins de la rive soit applicable au Québec ;
- **DEMANDE** aux municipalités et MRC du Québec, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) d'adopter une résolution demandant l'application au Québec de cette interdiction d'utiliser à une vitesse supérieure à 10 km/h un bâtiment à propulsion mécanique ou à propulsion électrique à 30 m ou moins de la rive ;
- **DEMANDE** que la présente résolution soit transmise à la ministre fédérale des Transports, l'honorable Chrystia Freeland, à la ministre québécoise des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, et aux députés de notre territoire, messieurs Francois Jacques et Luc Berthold.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - TRANSPORT

2025-06-096

9.1 - Demande d'autorisation de circuler - Grand Tour du lac Mégantic

ATTENDU QUE le Grand tour du lac Mégantic est une randonnée à vélo familiale qui se déroule en partie sur le territoire de Piopolis.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis autorise l'organisation du Grand tour du lac Mégantic à circuler sur le territoire de la Municipalité le samedi 16 août 2025;

QUE la Municipalité de Piopolis informe la direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité de masse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-097

9.2 - Logiciel de gestion des infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et d'infrastructures routières

ATTENDU QUE Maxxum Gestion d'Actifs procède au déploiement de SAMi, une application de gestion des actifs et des travaux de voirie, dont plusieurs municipalités de la MRC du Granit ont exprimé leur intérêt à l’acquérir;

ATTENDU QUE ce logiciel permet regrouper et mettre à jour les informations quant aux infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que des infrastructures routières ;

ATTENDU QU’avec l'application SAMi, la Municipalité pourra planifier plus facilement les travaux d’entretien, de réparation, de remplacements ou d’acquisitions de ses actifs ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

D'autoriser l'achat de la licence du logiciel de gestion d'actifs SAMi au montant approximatif de 3 020 \$, soit 2 000 \$ pour la licence annuelle et 1 020\$ incluant la formation et l'intégration des données.

D’envoyer la présente résolution à M. Patrice Gagnée, à la MRC du Granit, afin de confirmer l'adhésion de la municipalité de Piopolis au regroupement d'achats des municipalités, afin de bénéficier de prix avantageux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-098

9.3 - Travaux de remplacement de ponceaux (Chemin Chouinard et rang des Grenier)

CONSIDÉRANT l'appel d’offres numéro SHE-23012145-A2 (PIOM) donné par la municipalité de Piopolis pour les travaux de remplacement de ponceaux (Chemin Chouinard et rang des Grenier) ;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues, détaillées en deux options (A et B), apparaissant ci-dessous (taxes incluses):

RANG	SOUSSIONNAIRES	OPTION A	REMARQUES
		MONTANT DÉPOSÉ AVEC TAXES	
1	Lafontaine et Fils inc.	426 852,93 \$	Conforme
2	Excavation Bolduc inc.	437 705,12 \$	Conforme
3	Excavations Gagnon et Frères inc.	472 500,00 \$	Conforme

RANG	SOUSSIONNAIRES	OPTION B	REMARQUES
		MONTANT DÉPOSÉ AVEC TAXES	
1	Lafontaine et Fils inc.	241 866,01 \$	Conforme
2	Excavation Bolduc inc.	265 041,32 \$	Conforme
3	Excavations Gagnon et Frères inc.	300 000,00 \$	Conforme

CONSIDÉRANT la recommandation de EXP d'adjuger le contrat à Lafontaine et Fils inc. possédant la soumission conforme la plus basse ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le contrat de travaux de remplacement de ponceaux soit octroyé à Lafontaine et Fils Inc. au montant de 426 852.93\$ taxes incluses ;

DE financer la dépense à même le montant affecté en 2024 de 271 033\$;

D'utiliser un montant de 117 350 \$ de la subvention provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028, conditionnellement à l'approbation de la programmation 01 soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

DE payer la différence de 38 470 \$ à même les surplus affectés au seuil de la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-06-099

10.1 - Remplacement des pompes du puits municipal

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

DE retenir la soumission # 4246 de SERVICE BELL-EAU-CLERC INC. au montant total de 12 000\$ plus les taxes applicables ;

QUE le prix des pompes totalisant une dépense de 6 500 \$ soit payé à même le fonds de roulement et remboursé sur une période de 5 ans.

QUE le prix des accessoires, de la tuyauterie ainsi que les heures de main-d'oeuvre au montant de 5 500 \$ soit payé à même le surplus affecté au seuil de la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-100

10.2 - Station de pompage - Installation d'un automate programmable et de l'écran interface

ATTENDU QUE l'installation d'un automate programmable permet à l'opérateur en eau potable d'effectuer une surveillance et un contrôle à distance du fonctionnement des équipements au puits municipal ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Philippe Mercier inc. afin d'installer un automate programmable et un écran interface à la station de pompage du puits municipal ;

DE payer cette dépense au montant de 24 097 \$ plus les taxes applicables à même le surplus affecté au seuil de la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-101

10.3 - Station de pompage - Accès à Internet filaire

ATTENDU QUE l'installation d'un automate ainsi que le fonctionnement de l'interface doivent fonctionner avec un branchement Internet.

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité autorise Cogeco à prolonger le service Internet sur une distance de 540 pieds soit de la rue Principale jusqu'aux installations du puits et de la station de pompage ;

QUE cette dépense approximative entre 4 000 \$ et 5 000 \$ (permis, équipements, techniciens) soit payée à même les surplus affectés au seuil de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-06-102

12.1 - Adoption du règlement 2025-03 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a également entrepris le remplacement de son règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no 1993-009 ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le règlement intitulé:

« RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME No 2025-03 ABROGEANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 1993-009 », dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-06-103

13.1 - Règlement 2025-04 régissant le camping municipal

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Piopolis juge nécessaire d'adopter un règlement concernant le camping municipal, abrogeant ainsi tous les autres règlements relatifs au camping municipal adoptés antérieurement ;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil tenue le 6 mai 2025 ;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QU'un règlement portant le numéro 2025-04 de la Municipalité de Piopolis, intitulé

RÈGLEMENT RÉGISSANT LE CAMPING MUNICIPAL soit adopté et dont copie sont est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-104 13.2 - Marquage - Jeu de pickleball

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

DE retenir l'offre de service de Lignes de stationnement MF pour le marquage d'un jeu supplémentaire de pickleball.

QUE cette dépense au montant de 650 \$ plus les taxes applicables soit payée à même le poste budgétaire 02-629-00-340.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-105 13.3 - Achat et installation d'un panier de basketball

ATTENDU QUE la municipalité souhaite que la surface de la patinoire soit utilisée pour différentes activités et ce sur quatre saisons par année ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Métal Laroche inc. pour l'achat d'un mat et d'un support en acier pour l'installation d'un panier de basketball à la patinoire.

QUE cette dépense de 1029 \$ plus les taxes applicables et l'installation, soit payée à même le poste budgétaire 02-701-50-670.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-106 13.4 - Achat de bouées délimitant la zone de 10 km/h

ATTENDU QUE

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Multinautic pour l'achat de 4 bouées de vitesse de style chandelle avec indication de la limite de vitesse de 10 km/h.

QUE cette dépense au montant de 1 541.60 \$ plus les taxes applicables et le transport soit payée a même le poste budgétaire 02-701-40-726 (Bouées limite vitesse bateaux).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-06-107 13.5 - Tarification - location de kayaks et de planches à pagaie

ATTENDU QUE la Municipalité offrira dès cet été, au camping municipal, un service de location de kayaks et de planches à pagaie ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'adopter la grille de tarification suivante détaillée selon le type d'embarcation:

Kayak simple	
2 heures	30,00 \$
1/2 journée (4 heures)	40,00 \$
1 journée (8 heures)	60,00 \$
Kayak double	
2 heures	35,00 \$
1/2 journée (4 heures)	45,00 \$
1 journée (8 heures)	65,00 \$
Planche à pagaie	
1 heure	20,00 \$
2 heures	25,00 \$
4 heures	35,00 \$

*taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2025-06-108 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de mai 2025 est déposée aux membres du Conseil.

2025-06-109 14.3 - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2024

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2025, Mme Rochette dépose le rapport aux Piopolissois(es) des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié et présenté par Raymond Chabot Grant Thornton.

Ce rapport du maire sur les faits saillants sera disponible sur le site Web de la municipalité et envoyé à chaque porte du territoire de la Municipalité.

2025-06-110 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 VACANT

Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio
Comités et représentations : Réseau Biblio de l’Estrie

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale
Comités et représentations : Comité consultatif d’urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

Conseiller # 3 M. Steven Boulanger

Transports et gestion des actifs
Comités :

Conseillère # 4 Mme Catherine Demange

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier

Camping municipal, Halte des Zouaves
Comités :

Conseillère # 6 Mme Paule Rochette

Dossier :Environnement
Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Cœurs Villageois

Maire M. Peter Manning

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l’environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2025-06-111

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de juin 2025

Fournisseurs		Description	Montant à payé
1165	A1 Gestion parasitaire inc.	Traitement extérieur contre les araignées - Camping	689,85 \$ 689,85 \$
120	ADMQ - Zone Estrie	Inscription colloque annuel - Zone 8	149,47 \$ 149,47 \$
1278	Hugo Bélanger	Plonger Marina Lac-Mégantic - myriophylle à épis	572,40 \$ 572,40 \$
931	Avantis Coopérative	Renvoi lavabo, rondelle biseautée - Camping Insecticide - Camping Robinet lavabo - camping Chaine, mousqueton - Couloir natation, bouée vitesse	18,04 \$ 45,05 \$ 31,89 \$ 886,52 \$ 981,50 \$
1054	Avizo	Validation d'exactitude du débitmètre à l'eau potable	2 770,90 \$ 2 770,90 \$
1346	Balado Découverte	Prolongation annuelle - circuit historique de Piopolis	609,37 \$ 609,37 \$
65	Bell Gaz Ltée	Réservoir 1000 gal + Lect réseau sans fil / Génératrice	2,30 \$ 2,30 \$
1363	Bigis Experts Conseils	Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping	469,91 \$ 469,91 \$
393	Brenntag Canada	Sulfate d'aluminium 48% - Eaux usées	1 642,72 \$ 1 642,72 \$
223	Canadian Tire	Café, clapet - fournitures garage	58,12 \$ 58,12 \$
1079	Centre Jardin Lac Aylmer	Fleurs annuelle, panier, terreau, compost - Camping	1 037,72 \$ 1 037,72 \$
901	Centre Jardin Pyrus	Fleurs annuelles Municipalité Piopolis	2 338,56 \$ 2 338,56 \$
594	Cherbourg	Nettoyant moussant - Camping	257,04 \$ 257,04 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition	1 149,75 \$ 1 149,75 \$
45	Dubé équipement de bureau	Cartouche d'encre Brother TN-760	135,20 \$ 135,20 \$
184	Enseignes Bouffard Inc	Carte et commerces - collage sur panneaux Autocollant Code Lavn - protection du lac	607,07 \$ 52,55 \$ 659,62 \$
1387	Fédération Québécoise des Municipalités	Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau)	270,90 \$ 270,90 \$
1394	G Couture Environnement Inc	Vidange bassin alun + laver poste de pompage eaux usées	1 391,72 \$ 1 391,72 \$
66	Infotech	Webinaire Sygem Atelier formation 2025	304,69 \$ 304,69 \$
1377	Kathy Rodrigue	Achats + frais déplacement- Camping	103,75 \$ 103,75 \$
1399	Les Entreprises GCD	Ent ménager - 3 bâtiments juin + plantes-bandes	1 603,90 \$ 1 603,90 \$
1414	Lexoh	Plateforme en ligne avril Plateforme en ligne mai Rouleau d'impression thermique	337,16 \$ 567,98 \$ 689,85 \$ 1 594,99 \$

1390	Lignes de stationnement MF Inc	Marquage d'un jeux de pickball ,transport	747,34 \$
			747,34 \$
1271	Lunik Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	21,85 \$
		Demande d'autorisation au routeur - poste Biblio	52,32 \$
			74,17 \$
1096	Marché ami	Essence tracteur pelouse + VTT + camionnette	199,52 \$
		Essence tracteur - camping	36,33 \$
		Lysol, Hertel - Fourniture garage	21,00 \$
			256,85 \$
1205	Marie-Christine Picard	Rencontre Station de lavage - juin 2025	824,48 \$
			824,48 \$
1175	Marine & VR	Déshivernisation ponton	160,95 \$
			160,95 \$
1184	Medial Services-Conseils-SST	Forfait semestriel de juillet 2024	721,19 \$
			721,19 \$
1413	Mélanie Gagné	Montage - Encart pour location d'équipements nautiques	150,00 \$
			150,00 \$
44	Métal Laroche	Support en acier pour panier basket	1 305,20 \$
			1 305,20 \$
1099	Mla Créativité	Échos de Piopolis Édition été 2025	574,88 \$
		Carte et panneau sentier Scotch cap	413,91 \$
			988,79 \$
1374	Moreau Architectes	Plan et devis et suivi de chantier - Camping	5 444,07 \$
			5 444,07 \$
615	Multicopie	Sérigraphie vêtement couleur marine - Camping	537,05 \$
			537,05 \$
1224	Nixo Experts-Conseils	Services professionnels en ingénierie Camping	1 503,30 \$
		Services professionnels en ingénierie quai municipal	2 503,01 \$
		Services professionnels en ingénierie système d'épuration eaux usées	254,96 \$
			4 261,27 \$
1403	Passeport animal	Offre de services de Passeport animal inc	120,72 \$
		Offre de services de Passeport animal inc	120,72 \$
			241,44 \$
111	Pièces d'Autos L.Veilleux inc.	Diluant, activateur - Équipement à neige	318,46 \$
		Peinture jaune - Camion Inter	662,25 \$
			980,71 \$
48	Philippe Mercier	Vérification d'une entrée électrique - Camping	146,60 \$
		Protecteur plastique	56,04 \$
			202,64 \$
37	Ressorts Robert	Hose 1/2"x24" petit outil	18,25 \$
		Quick retainer - réparation marteau pneumatique	55,82 \$
		Pliers - pince-étau - petit outil	25,35 \$
		Filtre eaux usées	229,62 \$
			329,04 \$
955	Serge Gaudard	Préparations pour la demande introductive d'instance en injonction	300,00 \$
			300,00 \$
1383	Soudure FAB	Fabrication Bac à feux 11 - Camping	4 616,25 \$
			4 616,25 \$
1412	Telmatik	Service de gestion des appels mai - Protection du lac	1 410,56 \$
		Service de gestion des appels mai - Protection du lac	2 528,72 \$
			3 939,28 \$
635	Tourisme Cantons-De-L'Est	Cartes-Napperons quantité 3 000 copies	348,37 \$
			348,37 \$
221	Transport Adrien Roy et filles inc.	Épandage d'Abat-Poussière - 31998L de calcium	15 745,99 \$
			15 745,99 \$

1381	3F	Prélèv d'éch d'eau potable 6 juin et 17 juin	300,00 \$ 300,00 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$ 80,48 \$
1169	Wurth Canada Limited	Pièces - fourniture garage	839,97 \$ 839,97 \$
1037	Xerox	Copies tirées du 27 mai au 26 juin 2025	303,84 \$ 303,84 \$
	Arnaud Villemaire	Persévence scolaire - Lettre aux finissants	100,00 \$
	Samuel Galiay	Persévence scolaire - Lettre aux finissants	100,00 \$ 200,00 \$
Grand total des dépenses à faire approuver			62 693,75 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de juin 2025

Fournisseurs	Description	Montant payé
Recevceur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 374,47 \$
		3 374,47 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	9 202,81 \$
		9 202,81 \$
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne	55,19 \$
		55,19 \$
AIM Recyclage Lac Mégantic	Matériaux secs 17-20 juin	172,46 \$
	Matériaux secs 05-06 juin	317,34 \$
	Matériaux secs 12 - 13 juin	296,63 \$
	Matériaux secs 23-25-27-30 juin	1 780,12 \$
		2 566,55 \$
Bell Mobilité	Cellulaires maire - Station de pompage - Camping	143,36 \$
		143,36 \$
Bell	Internet de la Halte juin	116,12 \$
		116,12 \$
Cogeco	Internet + ligne téléphone - Camping	188,23 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur	195,23 \$
	Ligne internet - Garage	106,82 \$
	Internet + ligne téléphonique- Maison L-G	114,86 \$
	Internet Quai - Bateau	103,41 \$
		708,55 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-06-2025 au 01-06-2025	189,71 \$
		189,71 \$
EnvironeX	Échantillon 8507722 Eaux usées	232,25 \$
		232,25 \$
Hydro-Québec	Électricité du 2025-03-22 au 2025-05-22 Garage	390,74 \$
	Électricité du 01-05-2025 au 31-05-2025 Éclairage publi	290,72 \$
	Élec du 2025-05-07 au 2025-06-06 Édi syst chauff	174,07 \$
		855,53 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec 1/2	47 390,00 \$
		47 390,00 \$
MRC du Granit	Facturation adhésion FQM 2025	1 162,67 \$
	Facturation Inspecteur bâtiment - 4 au 31 mai 2025	4 702,50 \$
	Location conteneur 2V de janvier à mars	47,24 \$
	Cueillette des BFS - Fosse exédant	4 421,39 \$
		10 333,80 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente intermunicipale - immo incendie 2025 2/4	586,57 \$
	Ententes intermunicipales - Centre sprotif Mégantic 2/4	7 086,00 \$
		7 672,57 \$
Visa Desjardins	Achats juin	953,53 \$
		953,53 \$
Xerox	Location photocopieur 50/60	178,00 \$
		178,00 \$
Grand total des dépenses réccurentes		83 186,01 \$

Factures payées au cours du mois juin 2025

Administration	Cellulaire	55,00 \$
	Remb frais déplacement, congrès ADMQ	556,17 \$
	Achats panneau panier et filet de basketball	402,40 \$
	Achat café admininistration	37,99 \$
	Achats grignotines - rencontre maires	18,80 \$
	Achats produits ménager - Halte	31,01 \$
	Versement REER	738,24 \$
		1 839,61 \$
Voirie	Cellulaire	50,00 \$
		50,00 \$
Grand total des dépenses payées au cour du mois		1 889,61 \$